

Communiqué de presse – 4 mai 2015, Technopole du Futuroscope

Les meilleurs candidats sélectionnés pour les auditions

Le concours CRÉAVIENNE a attiré cette année encore plus de 100 porteurs de projets qui se sont inscrits sur le site www.creavienne.fr du 2 février au 31 mars 2015. 85 dossiers correspondaient aux critères de sélection, parmi lesquels le comité de lecture a choisi les meilleurs candidats pour une audition devant un jury d'experts.

Rappel des dates clés du concours

→ Les inscriptions étaient ouvertes du lundi 2 février au mardi 31 mars.

→ La procédure de pré-sélection est en cours pendant tout le mois d'avril : un comité de lecture, composé de 6 personnes de l'organisation du concours, analyse tous les dossiers reçus sur la base d'une grille de critères.

→ Le comité de lecture a statué le 24 avril sur les candidats qui seront auditionnés par un jury d'experts. Il est composé des organisateurs : la pépinière du Centre d'Entreprises et d'Innovation de la Vienne, la pépinière René Monory (gérée par l'association RADEC), les communautés d'agglomération Grand Poitiers et Pays Châtelleraudais.

→ **Auditions des candidats pré-sélectionnés : le mardi 12 mai au Centre d'Entreprises et d'Innovation (Technopole du Futuroscope) pour les dossiers « Projet » et « Reprise », et le mercredi 13 mai à la pépinière René Monory (Châtelleraudais) pour les dossiers « Création ».** Le jury valide les points techniques relatifs à certains secteurs d'activités, étape essentielle pour la sélection finale des lauréats.

→ **Remise des prix : jeudi 11 juin** au Centre des Conférences de Poitiers (à proximité de la Gare)

Profil des candidats en 2015

- **Répartition par âge :**
 - 19 candidats ont moins de 30 ans, soit 22 % ;
 - **33 candidats ont entre 30 et 39 ans, soit 39 % ;**
 - 22 candidats ont entre 40 et 49 ans, soit 26 % ;
 - 11 candidats ont 50 ans ou plus, soit 13 %.
- **Répartition par sexe :**
 - 25 candidates femme (29 %) ;
 - **60 candidats homme (71 %).**
- **Répartition par catégorie de projet :**
 - 9 candidats en reprise d'entreprise, soit 11 % ;
 - 29 candidats ayant déjà créé leur entreprise, soit 34 % ;
 - **47 projets d'entreprise, soit 55 %.**
- **Répartition par statut :**
 - 4 candidats sont étudiants, soit 5 % ;
 - 10 candidats sont salariés, soit 12 % ;
 - 32 candidats sont inactifs, soit 38 % ;
 - **39 candidats sont entrepreneurs ou dirigeants, soit 45 %.**

L'histoire de CRÉAVIENNE

Comme son nom l'indique, le Concours CRÉAVIENNE est organisé à l'échelle du département de la Vienne, situé à **80 minutes de Paris**, pour y **promouvoir l'esprit entrepreneurial** et **encourager l'innovation, la pérennité et la création d'emplois**, notamment par un accompagnement de professionnels de la création d'entreprise.

Le concours s'inscrit dans un projet collectif, porté par le CEI, la Pépinière René Monory - gérée par le Regroupement des Acteurs pour le Développement Economique Châtelleraudais (RADEC), la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers et la Communauté d'Agglomération de Châtelleraudais.

44 projets et entreprises ont été lauréats de CRÉAVIENNE depuis la 1ère édition en 2008 et ont pu bénéficier des récompenses attribuées pour lancer ou développer leur activité.

En 2014, 107 dossiers de candidature ont été déposés pour 6 lauréats : COUREO (Prix Projet 10000 €), RHINOV (Prix Création 10000 €), LE PÈRE BAFIEN (Prix Reprise 10000 €), QUANTA GREEN (Coup de Coeur Innovation 8000 €), TAP TOOLS (Coup de Coeur Industrie 8000 €) et CEFORAGE (Prix International).